

Pass sanitaire : la carte de France des centres commerciaux qui devront l'imposer

Au moins 129 centres commerciaux de plus de 20 000 m² devront contrôler le pass sanitaire de leurs clients, selon les dernières déclarations du gouvernement. La plupart sont situés dans le sud de la France et en Île-de-France.



Les départements où le taux d'incidence dépasse 200 cas pour 100 000 habitants devront prendre un arrêté pour imposer le pass sanitaire dans les centres commerciaux. LP/Olivier Lejeune

Par Aubin Laratte

Le 11 août 2021 à 17h14, modifié le 12 août 2021 à 00h00

Terminé le flou ! Le gouvernement avait laissé le soin aux préfetures d'imposer le pass sanitaire dans les centres commerciaux selon la situation locale. Décriée, la mesure n'avait été appliquée depuis lundi que partiellement, dans quelques départements, [donnant le droit à de drôles de situations](#)... Activée en Loire-Atlantique avec un taux d'incidence proche de 150, l'obligation du pass sanitaire dans les centres

commerciaux ne l'avait par exemple pas été dans les Alpes-Maritimes, où on compte plus de 600 cas pour 100 000 habitants...

À la sortie d'un Conseil de défense sanitaire qui s'est tenu ce mercredi à distance ([avec Emmanuel Macron depuis le Fort de Brégançon](#)), le porte-parole du gouvernement [a mis les choses au clair](#). « Il a été décidé ce matin de demander à tous les préfets des départements où le taux d'incidence dépasse les 200 cas pour 100 000 habitants d'appliquer le pass sanitaire dans les grands centres commerciaux, de plus de 20 000 m² », a révélé Gabriel Attal, sans préciser quand cette mesure devra rentrer en vigueur.



Combien de centres commerciaux sont donc désormais concernés ? Selon des chiffres du Parisien, on compte dans le pays, en métropole et en outre-mer, [344 centres commerciaux de plus de 20 000 m²](#). Ces chiffres ne prennent toutefois pas en compte les grands magasins tels que les Galeries Lafayette, le Printemps, ou Ikea, qui peuvent eux aussi être soumis à l'obligation du pass sanitaire à partir du moment où ils font plus de 20 000 m².

Au moins 129 centres commerciaux concernés

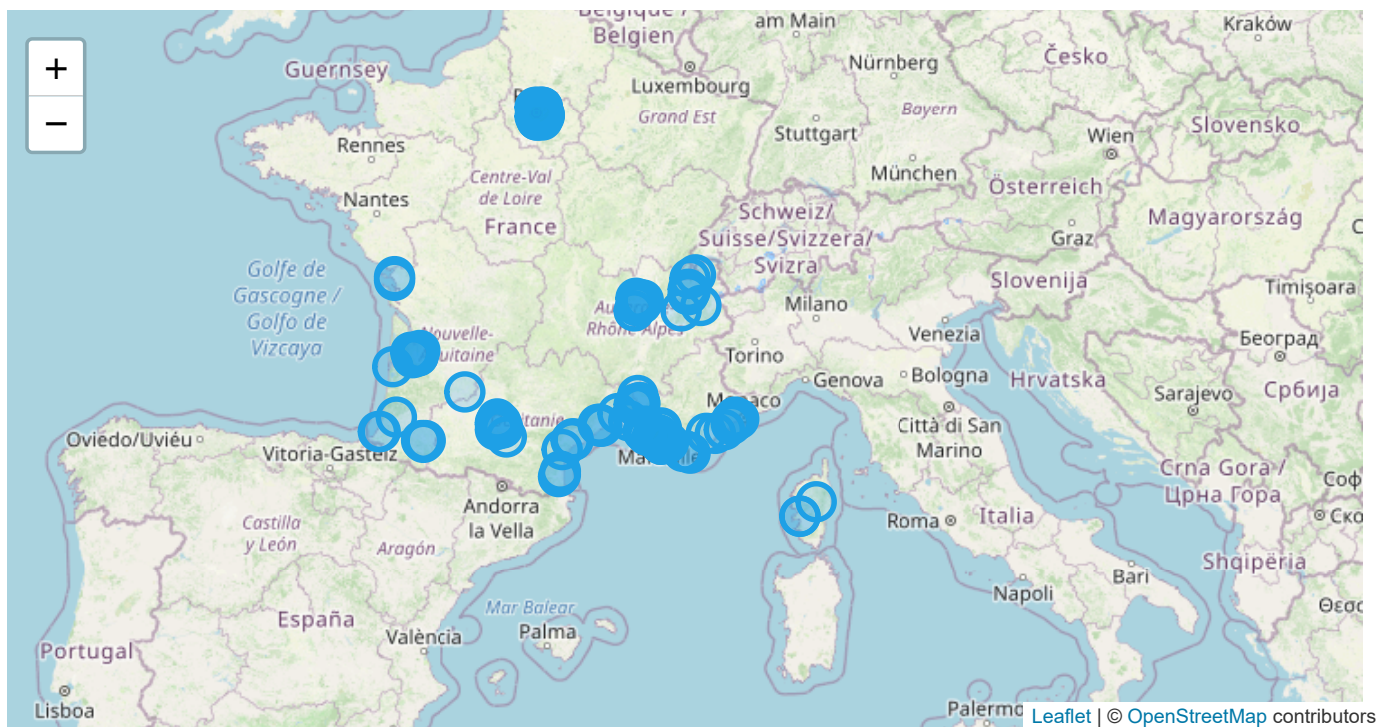
Selon les derniers chiffres les plus récents, publiés mardi soir, et reflétant le taux

d'incidence au 7 août, c'est presque une quarantaine de départements qui ont un taux d'incidence supérieur à 200 cas pour 100 000 habitants. Hors [l'outre-mer](#), presque la totalité de ces départements sont situés dans le sud de la France, notamment sur le pourtour méditerranéen et sur le littoral atlantique. Notons toutefois la présence, en Île-de-France, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, avec des taux d'incidence un peu au-dessus de 200.

Les centres commerciaux concernés par le pass sanitaire obligatoire



Carte des centres commerciaux de plus de 20 000 m², dans les départements où le taux d'incidence dépasse 200 cas pour 100 000 habitants. (au 11 août 2021, selon un taux d'incidence calculé le 7 août)



Source : Conseil National des Centres Commerciaux / Santé publique France

Des 344 centres commerciaux de plus de 20 000 m² concernés à la base, au moins 129 au moins devraient [se voir imposer par la préfecture le contrôle du pass sanitaire dans les prochains jours](#). Avec 19 centres commerciaux, le département des Bouches-du-Rhône est le département le plus « touché », devant la Seine-Saint-Denis (13), la Haute-Garonne, la Gironde, le Rhône et le Val-de-Marne (chacun 10 centres commerciaux concernés).

Certains de ces établissements pourraient toutefois encore être épargnés. Le texte voté par le Parlement prévoit qu'un centre commercial peut se voir imposer le contrôle du pass sanitaire seulement si la mesure ne prive pas les clients sans pass sanitaire des « biens et services de première nécessité » ni de l'accès aux transports. À l'inverse, les préfetures d'autres départements peuvent aussi très bien conditionner l'accès aux

centres commerciaux à l'obligation du pass sanitaire, même si le département à un taux d'incidence inférieur à 200.

La Loire-Atlantique renonce

Toujours est-il que la préfecture de Loire-Atlantique, qui avait été la première à dégaîner dimanche matin, est revenue sur sa décision ce mercredi soir. « En application de cette décision (*NDLR : du Conseil de défense*) le pass sanitaire ne sera en conséquence plus demandé dans les 6 plus grands centres commerciaux du département », écrit-elle dans un communiqué. « Bien évidemment, si la situation sanitaire devait évoluer défavorablement, un arrêté prescrivant la mise en place du pass sanitaire sera de nouveau pris », prévient-elle.

Après [la publication du décret, dimanche matin](#), seulement quelques préfectures avaient saisi l'occasion pour imposer le pass sanitaire à l'accès aux centres commerciaux. Ainsi, le Vaucluse et les Pyrénées-Orientales avaient été parmi les seuls départements à annoncer instaurer la mesure. Interrogée par Le Parisien, la préfecture des Alpes-Maritimes avait argué une « concertation » avant une éventuelle décision. Le gouvernement a tranché pour elle : il n'y a plus le temps... d'attendre.

Dans la rubrique Économie

[Pass sanitaire dans les centres commerciaux : «Il va falloir embaucher des milliers d'agents de sécurité»](#)

[Des pirates réalisent un braquage de 611 millions de dollars en cryptomonnaies et en rendent une partie](#)

Abonnés [Relocalisation : après l'Etat, la Région renonce à financer une usine Cycles Mercier dans les Ardennes](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Économie



Abonnés Relocalisation : après l'Etat, la Région renonce à financer une usine Cycles Mercier dans les Ardennes



Pass sanitaire dans les centres commerciaux : «Il va falloir embaucher des milliers d'agents

« des centres dans les centres commerciaux qui devront l'imposer, des milliers d'agents de sécurité»



Des pirates réalisent un braquage de 611 millions de dollars en cryptomonnaies et en rendent une partie



Le géant du conseil Accenture mis sous pression par une attaque de ransomware

